

trées au XVI^e siècle, chaque parti s'attachait, avec un grand soin, à s'emparer de la Saône et des principales positions qui la dominent. De Thou nous apprend que les Huguenots, au nombre de 3,000 hommes de pied et 400 chevaux s'emparèrent de Trévoux, en 1762. Ils placèrent, aux tours de cette ville, des pétards qui y firent les ravages, dont on peut encore voir aujourd'hui les traces (1).

Clerjon, dans son *Histoire de Lyon* (t. 5, p. 224), rapporte que « au mois d'octobre 1567, les troupes protestantes occupaient la plus grande partie de la Dombes, et menaçaient Trévoux que les habitants avaient abandonné. On arma quelques bâtiments sur la Saône pour en protéger la navigation. Un de ces bâtiments, que les registres consulaires appellent la *Grande Frégate*, devait porter 28 rameurs pourvus d'arquebuses et morions, pour s'en servir quand ils seront contraints de lâcher les rames, plus six arquebusiers et un canonier. Elle était en outre armée de quatre fauconnaux, de deux arquebuses à croc, avec les munitions pour les pièces, comme poudre et boulets. »

Le 13 février 1547, le roi de France, Henri II, adressa, au parlement de Dombes siégeant alors à Lyon, comme territoire emprunté, une commission pour réviser en dernier ressort tous les péages qui se levaient le long du Rhône, *de la Saône* et de l'Isère. Mais, par suite des réclamations qu'élevèrent tous les parlements dont ressortaient ces trois rivières, la commission ne fut pas exécutée. Elle fut toutefois l'occasion du traité sur les péages, sortant des presses de l'imprimeur Jean de Tournes,

(1) De Thou s'est trompé en disant que la tour de Trévoux fut renversée, puisqu'elle subsiste encore. Il est vrai que l'on fit sauter une voûte et trois ou quatre planchers qui étaient dans cette tour, et, qu'ayant mis des pétards dans le gros du mur, du côté de la ville, les Huguenots en firent sauter un pan qui se détacha en pain de sucre renversé. Mais l'effet du pétard, ou de la mine, ne fit que fendre et un peu éléver cette partie du mur qui retomba dans le même endroit d'où on l'avait voulu séparer et qui s'y trouve encore à présent. AUBRET, *Mémoires sur les Dombes*. T. XIII. pag. 308. (MS.)